

Soutien à Jean-Louis BOUTIN, Ostéopathe

Webmaster du « Site de l'Ostéopathie »

attaqué pour diffamation.

Le Site de Jean-Louis Boutin, connu pour son indépendance et son honnêteté ostéopathique est injustement attaqué pour diffamation sous des prétextes fallacieux.

Si comme nous, vous soutenez la LIBRE EXPRESSION, venez signer cette pétition sur le Net à l'adresse suivante :

<http://petition.osteopathe.net>

Appel à tous les professionnels, étudiants, patients impliqués dans le monde de l'ostéopathie

Cette pétition fait suite à la citation directe à comparaître le 1^{er} avril 2008 pour diffamation devant le Tribunal de Grande Instance de Nanterre à l'encontre M. Jean-Louis BOUTIN, Ostéopathe retraité, adressée par l'Association Française d'Ostéopathie (AFO), M. Michel Sala, Président de l'AFO, le Cabinet Nataf & Planchat et Maître Eric Planchat, leur avocat.

Jean-Louis BOUTIN a reçu cette citation à son domicile par voie d'huissier, quelques jours avant le délai de forclusion, suite à la publication d'un billet sur son BLOG personnel.

Il n'a reçu aucune demande de droit de réponse avant de recevoir cette citation.

Comment pouvons nous accepter que les associations socioprofessionnelles retournent les armes juridiques des ostéopathes envers leur propre camp ?

Quel pourra être l'avenir de la libre expression des ostéopathes si ce genre de pratiques envers des confrères tels que Jean-Louis BOUTIN venait à se généraliser.

M. BOUTIN est reconnu au niveau national, et même dans les pays francophones, pour son travail constant et acharné d'information des Ostéopathes. Sa masse de travail, de qualité constante, constitue une mémoire unique et essentielle de notre profession.

M. BOUTIN mérite une place de choix dans notre profession.

M. BOUTIN ne mérite-t-il pas un SOUTIEN de la part des ostéopathes ?

Devant les risques encourus de fermeture du Site de l'Ostéopathie, seul site d'information indépendant et libre sur l'ostéopathie, et au nom de la liberté d'expression de Jean-Louis BOUTIN et de tous les Ostéopathes,

En signant cette pétition, Nous :

- Nous déclarons surpris que cette citation ait été adressée sans qu'aucune tentative préalable de médiation, de manifestation de mécontentement, d'avertissement, de demande de rectification ou de demande de publication n'ait été proposée.
- Demandons qu'une conciliation amiable soit tentée entre les deux parties pour résoudre ce conflit.
- Demandons instamment à l'AFO, à son Président M. Michel Sala, au cabinet Nataf & Planchat et à leur avocat Maître Planchat de retirer leur plainte.
- Demandons à M. Jean-Louis Boutin de s'engager à continuer à publier sur son site tout document que l'AFO, son Président M. Michel Sala, le cabinet Nataf & Planchat et leur avocat Maître Planchat désireraient publier, comme il l'a toujours fait.
- Demandons à M. Jean-Louis Boutin, dans un esprit d'apaisement et de conciliation, dès le début de la conciliation amiable, de retirer de son blog le texte ayant entraîné le dépôt de la plainte par l'AFO, son Président, M. Michel Sala, le cabinet Nataf & Planchat et leur avocat Maître Eric Planchat.

